

Questions orales

ON DEMANDE QUE TOUS LES RETRAITÉS ADMISSIBLES
REÇOIVENT DES PRESTATIONS

M. John R. Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur le Président, je ne tiens pas à ce que le ministre revienne sur sa décision, mais bien qu'il la change. Je rappelle au premier ministre que s'il est très facile de trouver un deuxième emploi dans le sud de l'Ontario, ce n'est pas le cas dans certaines régions du Québec, des provinces de l'Atlantique et de l'Ouest. Par conséquent, on créera des citoyens de second ordre.

Le premier ministre va-t-il reconnaître qu'il ne serait que juste d'accorder des prestations d'assurance-chômage à tous les retraités qui y ont droit, comme l'a recommandé la Commission Forget?

[Français]

L'hon. Benoît Bouchard (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, il me semblait que mon collègue de Nickel Belt avait compris le principe de l'assurance-chômage. Il mêle complètement deux choses. A l'intérieur du système d'assurance-chômage, pour les gens qui ont droit aux prestations, il y a des gens à Manicouagan ou dans l'Atlantique qui n'ont besoin que de 10 semaines pour être admissibles; à Toronto, on a besoin de 14 semaines. C'est ce qu'on appelle équilibrer les richesses, équilibrer les besoins. Mais le régime d'assurance-chômage n'est pas un régime de retraite, un régime de revenu, c'est un régime pour les personnes qui n'ont pas d'emploi.

* * *

[Traduction]

LES RESSOURCES NATURELLES

LE CHARBON DE L'OUEST—LES SUBVENTIONS AU TRANSPORT—
LES NÉGOCIATIONS COMMERCIALES ENTRE LE CANADA ET LES
ÉTATS-UNIS

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre du Commerce extérieur. Elle le sait, le charbon à faible teneur de soufre de l'Ouest pourrait contribuer à réduire le problème des pluies acides en Ontario et donner en même temps un important stimulant à l'économie stagnante de l'Ouest. La ministre assurera-t-elle à la Chambre aujourd'hui que les subventions nécessaires au transport, qu'il faudra négocier pour remplacer le charbon à haute teneur de soufre des États du Midwest américain présentement utilisé en Ontario par du charbon à faible teneur en soufre de l'Ouest, ne seront pas cédées en marchandage à la table des négociations sur le libre-échange?

L'hon. Pat Carney (ministre du Commerce extérieur): Monsieur le Président, je puis assurer au député qu'il n'a pas raison de le craindre. Cela ne sera certes pas cédé en marchandage à la table des négociations.

LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. Brian Tobin (Humber—Port-au-Port—Sainte-Barbe): Monsieur le Président, ma question supplémentaire s'adresse au vice-premier ministre. A quelques reprises déjà, le ministre de l'Environnement et, encore hier, le vice-premier ministre ont laissé entendre que le gouvernement était favorable au rapport du groupe mixte de travail fédéral-provincial qui proposait de transporter de l'Ouest vers l'Ontario le charbon à faible teneur de soufre qui serait utilisé ici. Quand les localités minières de l'Ouest peuvent-elles espérer voir le gouvernement prendre une décision qui permettrait de transporter vers l'Ontario le charbon canadien à faible teneur de soufre de l'Ouest à un coût qui lui permettra de concurrencer le charbon importé?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, je me réjouis de pouvoir répondre à la question du député. Je me permettrai tout d'abord de répéter que le gouvernement appuie la recommandation contenue dans le rapport sur l'utilisation du charbon de l'Ouest en Ontario. Si nous pouvions obtenir l'appui de son parti et celui du Nouveau parti démocratique pour adopter la nouvelle loi nationale sur les transports, c'est-à-dire les projets de loi C-18 et C-19, cela contribuerait beaucoup à faire baisser les frais unitaires de transport, et partant à rendre notre charbon concurrentiel.

* * *

[Français]

L'EXPANSION INDUSTRIELLE RÉGIONALE

LE PROJET DE LA PAPETERIE DE MATANE—LA POSITION DU
GOUVERNEMENT

M. Jean-Luc Joncas (Matapédia—Matane): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Expansion industrielle régionale relativement à un article paru, le 6 décembre, dans le quotidien *Le Soleil*, où il est question de la papeterie régionale de Matane. Ma question est la suivante: Est-ce que le ministre pourrait nous dire et nous expliquer si cette situation d'un certain nombre de dossiers majeurs et difficiles, qui font que celui de Matane est difficile à vendre, met en danger le projet d'une papeterie à Matane?

L'hon. Michel Côté (ministre de l'Expansion industrielle régionale): Monsieur le Président, je ne pense pas qu'on puisse conclure que le dossier de Matane n'est pas prioritaire au gouvernement du Canada. Au contraire! Je pense que ce dossier doit être pris dans le contexte du développement régional. Le gouvernement est toujours intéressé à aider les régions. Cela fait partie justement de la philosophie d'aide à ces régions. Le dossier de Matane est prioritaire pour nous. Il demeure à l'étude et lorsque nous serons en mesure de faire connaître notre position là-dessus, nous le ferons.